

Un mois après le Dialogue politique d'Angondjé

A quand la mise en place du Comité de suivi des Actes ?

Martina ADA METOULE

Libreville/Gabon

UN mois après la fin du Dialogue politique initié par le président Ali Bongo Ondimba, la mise en place du Comité de suivi des Actes issus de ces assises est toujours attendue. Jusqu'à ce jour, les propositions consensuelles formulées par les deux parties (majorité et opposition) n'ont pas encore fait l'objet d'un examen par le Parlement. D'aucuns se souviendront que les participants à ce Dialogue, avaient fait la promesse de s'engager au suivi et évaluation des résolu-

tions du Dialogue politique au terme des travaux.

Aujourd'hui, beaucoup d'observateurs s'interrogent sur la profondeur de cet engagement. A quand donc la mise en place du Comité de suivi des Actes ? Seront-ils pris en compte après adoption par le Parlement ? Autant d'interrogations qui suscitent encore beaucoup de débats au sein de la population qui, à ce jour, ne se contente que des compte-rendus des travaux faits isolément par quelques participants à ce forum.

Rappelons, à toutes fins utiles, que le Dialogue initié par Ali Bongo Ondimba s'est tenu au stade d'Angondjé en deux phases (citoyenne et politique) durant près de deux mois. Dans un

contexte particulier caractérisé par la contestation des résultats électoraux et des violences qui ont suivi, les assises initiées par le chef de l'Etat visaient un certain nombre d'objectifs précis. Il s'agissait, entre autres, de consolider les valeurs démocratiques et républicaines de paix, d'unité nationale et de respect de la dignité humaine. Mais également l'apaisement des tensions socio-politiques, le renforcement de l'Etat de droit, la régénération des conditions du vivre-ensemble, etc.

De ce point de vue, une grande partie de la classe politique aura fait montre de beaucoup de volonté pour suivre la voie tracée par l'initiateur de ces pour-

parlers, à en juger par le nombre de participants à ce Dialogue. Les acteurs politiques de la majorité, tout comme ceux d'une frange de l'opposition, y ont pris part avec pour ambition principale : apporter des solutions définitives aux problèmes relatifs à l'organisation des élections politiques au Gabon.

C'est fort de cela que, constituées en Comité ad hoc paritaire en charge de l'organisation du Dialogue politique, les deux parties ont arrêté ensemble un certain nombre de thématiques. Quatre principales problématiques ont ainsi constitué la base de ces travaux, notamment, la réforme des institutions, la réforme électorale, la mo-



Photo : Presse Présidentielle

Quelques membres du bureau du Dialogue politique lors de la remise du rapport final au chef de l'Etat.

dernisation de la vie publique, et la consolidation de la paix et de la cohésion nationale.

Dès lors, on peut comprendre l'impatience des Gabonais, qui se demandent quand va-t-on commencer à donner suite aux Actes du

Dialogue. Toutefois, il y a lieu de rappeler l'engagement solennel pris par le président Ali Bongo Ondimba, initiateur de cette grande rencontre, à faire aboutir ses résolutions. Ce qui est de nature à rassurer les uns et les autres.

René Ndemezo'o Obiang : "Je souhaite qu'on laisse assez de temps au chef de l'Etat pour analyser toutes ces questions"

MAM

Libreville/Gabon

LE président de Démocratie nouvelle (DN), René Ndemezo'o Obiang, a échangé, hier, avec les jeunes de la ligue patriotique de son parti politique. Sur invitation du secrétaire national dudit organe, Ghislain Ngué Nze, l'ancien député de Bitam a édifié les siens sur les résolutions issues du Dialogue politique tenu à Angondjé à l'initiative du président Ali Bongo Ondimba.

Répondant aux questions des uns et des autres sur l'application de ces Actes, l'orateur a estimé qu'il faut laisser le temps au chef de l'Etat de travailler en toute "sérénité". Le président de DN a tenu à rassurer les siens. Je souhaite, a-t-il dit, "qu'on laisse assez de temps au président de la République pour analyser toutes ces questions qui sont très importantes. La balle est dans le camp du chef de l'Etat".



Photo : SNN

Le président de DN a invité les jeunes à investir le terrain.

Sur la question relative à la formation d'un nouveau gouvernement qui devait intervenir au lendemain du forum d'Angondjé, René Ndemezo'o Obiang a insisté. "Donnons le temps au président de la République de bien travailler sa copie pour éviter des erreurs de casting", a indiqué l'un des co-vice-présidents pour l'opposition au Dialogue. Aussi, a-t-il ajouté

que le gouvernement qui devra être mis en place est un sujet assez complexe. Car, selon le président de DN, la question de la prise en compte de l'opposition a été évoquée. "Nous, a-t-il précisé, avons pensé que l'opposition qui était au Dialogue soit présente au gouvernement". Et, de relever que "si l'opposition n'est pas présente, cela peut poser problème". Par ailleurs, le leader de DN a invité les jeunes à se préparer pour l'essentiel, c'est-à-dire, investir le terrain en ayant à l'esprit les Législatives à venir. En outre, il s'est indigné contre les agissements de certains membres de la

Coalition pour la nouvelle République (CPNR) constituée autour de Jean Ping. Non sans réitérer que le débat n'est plus sur la Présidentielle d'août dernier, René Ndemezo'o Obiang a également fustigé l'acte posé par l'ancien candidat à la présidentielle d'août 2016 Roland Désiré Aba'a Minko. Il n'a pas manqué d'y voir une forme de manipulation. "Que ceux qui encouragent Aba'a Minko fassent preuve de grandeur. Où est la fameuse coalition ? Il faut qu'on arrête de jouer à cette stratégie qui consiste à envoyer les enfants des autres et conserver les siens au chaud", a martelé le président de DN.

Session ordinaire du conseil municipal de Libreville

L'examen du compte administratif à l'ordre du jour

SM

Libreville/Gabon

LES élus locaux de la commune de Libreville se sont réunis hier, à la mairie centrale de la capitale, dans le cadre de la session ordinaire du conseil municipal de ladite commune. C'est la présidente du conseil, Rose-Christiane Ossouka Raponda, qui a présidé ces assises, en présence du gouverneur de la province de l'Estuaire, Diderot Moutsinga Kebila, et des représentants des ministères de tutelle (Intérieur et Budget).

Dans un huis-clos total, lesdits travaux ont essentiellement porté sur l'examen du compte administratif et de gestion de la commune de Libreville pour l'exercice 2016. Avec, en toile de fond, le projet de délibération portant examen et adoption dudit compte.

Les membres du conseil (organe délibérant) ont ainsi examiné, point par point, la gestion du budget exécuté en 2016, par le maire de Libre-



Photo : W Iliried Mbinah

Les conseillers municipaux, peu avant l'entame des travaux.

ville, en sa qualité de président de ce conseil municipal. Lequel budget, rappelons-le, s'élevait à un montant de vingt-six milliards sept cent quatre-vingt-cinq millions cinq cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-sept (26 785 525 687) F CFA.

Des fonds qui, à en croire l'édile de Libreville dans son mot d'ouverture des travaux, «ont été exécutés dans le strict respect des textes et procédures régissant la gestion des finances publiques». Et aussi, a-t-elle indiqué, «au regard des contraintes de divers ordres, notamment exogènes, auxquelles nous avons été

confrontés».

Dans tous les cas, les conseillers municipaux ont été invités à examiner le compte de l'ordonnateur au titre de l'exercice 2016, mis en parallèle avec le compte du "comptable municipal assignataire". Aussi, comme leur a suggéré Rose-Christiane Ossouka Raponda, devraient-ils prendre activement part "aux travaux de la Commission technique permanente des Affaires économiques, des Finances et des Marchés" qui, selon elle, devraient permettre à ces élus locaux d'aller plus en profondeur dans cet examen. Nous y reviendrons.

L'Ecole des Mines et de la Métallurgie de Moanda (E3MG) va procéder au concours de recrutement des étudiants de Licence Professionnelle de Mines-Métallurgie, de Licence Professionnelle de Prospection Minière et du diplôme d'Ingénieur de Spécialité en Mines-Métallurgie pour l'année universitaire 2017/18 en partenariat avec l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (ANBG).

Les conditions d'admission se trouvent sur la rubrique « Admission » du site internet de l'Ecole www.e3mg.ga. Vous pouvez également vous renseigner par téléphone au 04 67 00 77 ou par mail en écrivant à : info@e3mg.ga

Les documents nécessaires pour s'inscrire sont :

- Un acte de naissance légalisé
- Les diplômes obtenus depuis le baccalauréat et authentifiés.
- Les relevés de notes de chaque année validée depuis le baccalauréat
- La demande de bourse téléchargeable sur le site de l'ANBG (www.anbg.ga)

Les dossiers complets sont à déposer du 25 mai 2017 au 7 juillet 2017 soit à l'ANBG à Libreville, Zone Industrielle d'Oloumi soit à l'Ecole des Mines et de la Métallurgie de Moanda, route de Franceville à Moanda.